

Le P'tit LOISYTAIS



Bulletin municipal n°47 juin 2018

Sommaire

	Pages
Le mot de Madame le Maire	3
Le budget communal 2018	4 à 7
Le budget de la Communauté de Communes 2018	8
Notre collectivité	9
Les écoles	10
Le jardinage	11
L' ADMR	11
La Bibliothèque	12
Les Manifestations, les cérémonies	13à 17
 Comptes rendus des conseils municipaux	 18à 25
Calendrier 2018	26
Les horaires	26 à27
Numéros utiles	28

Rédaction : La commission du bulletin
Directeur de Publication : Isabelle BAJARD

Le mot de Madame le Maire,

L'année 2017 reste une année mouvementée en reformes, et 2018 semble se profiler sur le même rythme tellement elles se multiplient. La croissance économique reprend, c'est une note d'espoir pour tous et plus particulièrement pour nos jeunes en recherche d'emploi.

Mais il est parfois difficile de se projeter vers le long terme. Aussi nous restons vigilants dans notre gestion en cherchant toutes les sources d'économie de fonctionnement car les dotations ne font que diminuer depuis 2008 mais nos obligations et nos charges s'accroissent.

Nous continuons d'investir avec prudence pour ne pas mettre en difficultés les finances de notre commune et ne pas actionner le levier de l'impôt.

Car nous avons décidé en Communauté de Communes d'augmenter les impôts afin d'avoir des projets de territoires forts et éviter une perte des dotations pour nos communes.

Vous trouverez dans ce bulletin les différents projets communautaires votés ; ainsi que la présentation du budget primitif communal et ses différents investissements.

Enfin, c'est aussi le temps des beaux jours avec le temps des fleurs, des randonnées et de la musique pour nous redonner de la vitalité, de l'énergie après un hiver particulièrement pluvieux.

Aussi je vous invite chaleureusement à apprécier les différents fleurissements, les différentes Croix des hameaux qui ont été nettoyées ou remise en état, à venir participer à la fête de la musique afin de partager cet enthousiasme qui nous gagne.

Bel été à toutes et tous.

Isabelle BAJARD

BUDGET 2018

Le budget élaboré par la commission des finances a été voté lors de la séance du 6 Avril dernier, les ressources fiscales s'élèvent à 200 304€ (Taxe d'habitation, Taxes foncières, Taxe foncière non bâti).

Notons que la commune est redevable d'un prélèvement obligatoire (FNGIR) de fonds de compensation de solidarité estimé à 34 508€ (dépense)

Le Conseil Municipal, pour la quatrième année consécutive, décide de maintenir la fiscalité des taux de référence communaux de 2017 c'est-à-dire pour 2018 :

Taxe d'habitation : 16.52%

Taxe Foncière sur les propriétés bâties : 15.41%....

Taxe Foncière sur les propriétés non bâties : 42,53%

CFE (cotisation Foncière des entreprises) n'est plus touchée par la commune et donc ne vote plus également son taux .La CFE étant touchée par la Communauté de communes lors du au passage à la FPU (fiscalité professionnelle unique) elle compense entièrement cette perte aux communes soit **19261 €** nous concernant.

La section de fonctionnement s'équilibre ainsi à **695 616€** et dégage une disponibilité pour financer l'investissement à hauteur de **203 094 €** mais nous vireront cette année **122 990€** à la section d'investissement.

Dépenses de la section de fonctionnement : 695 616€

011-Charges à caractère général : 160 203 €

-Eau, électricité, gaz

-Fournitures

d'entretien et de petit équipement.

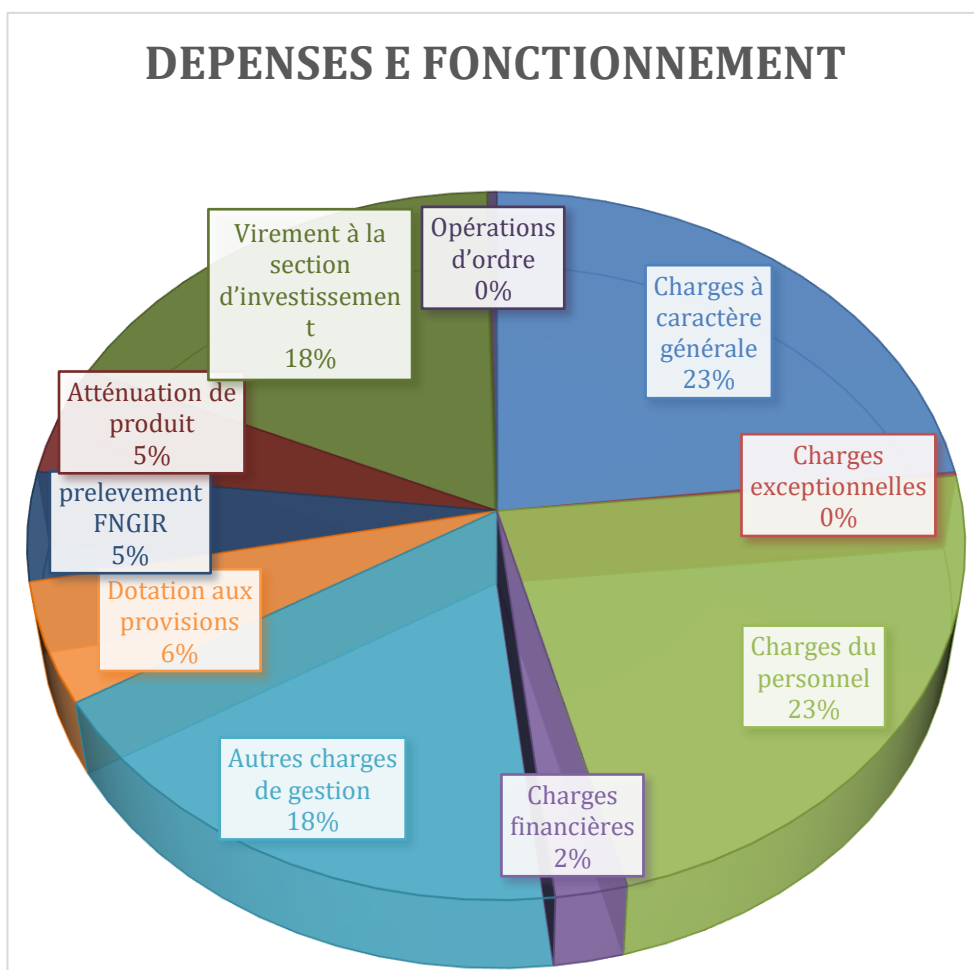
-Fournitures scolaires et administratives.

-Entretien et réparation :

bâtiments, véhicules, voirie...

Prime d'assurance et maintenance

(contrôles extincteurs, informatique)



012-Charges de personnel : 155 653€

-Salaires et charges sociales

022- Dépenses imprévues : 40 000€

65-autres charges de gestion courante : 124 922€

66-charges financières : 15 600€

Intérêts d'emprunts (en baisse due à l'emprunt de 2 ans pour les travaux de l'agrandissement Garderie terminé en février 2017).

67-charges exceptionnelles : 1 200€

68- Dotation et provisions pour risques de fonctionnement courant: 38 000€

014- Prélèvement FNGIR : 34 508€

042 Opération d'ordre : 2540€

023- Prélèvement pour financer l'investissement : 122 990€

Recettes de la section de fonctionnement : 695 616 €

**002-ligne
budgétaire**

reportée : 203 094€

Résultat de
fonctionnement 2017

**013- Réduction des
charges : 12 100€**

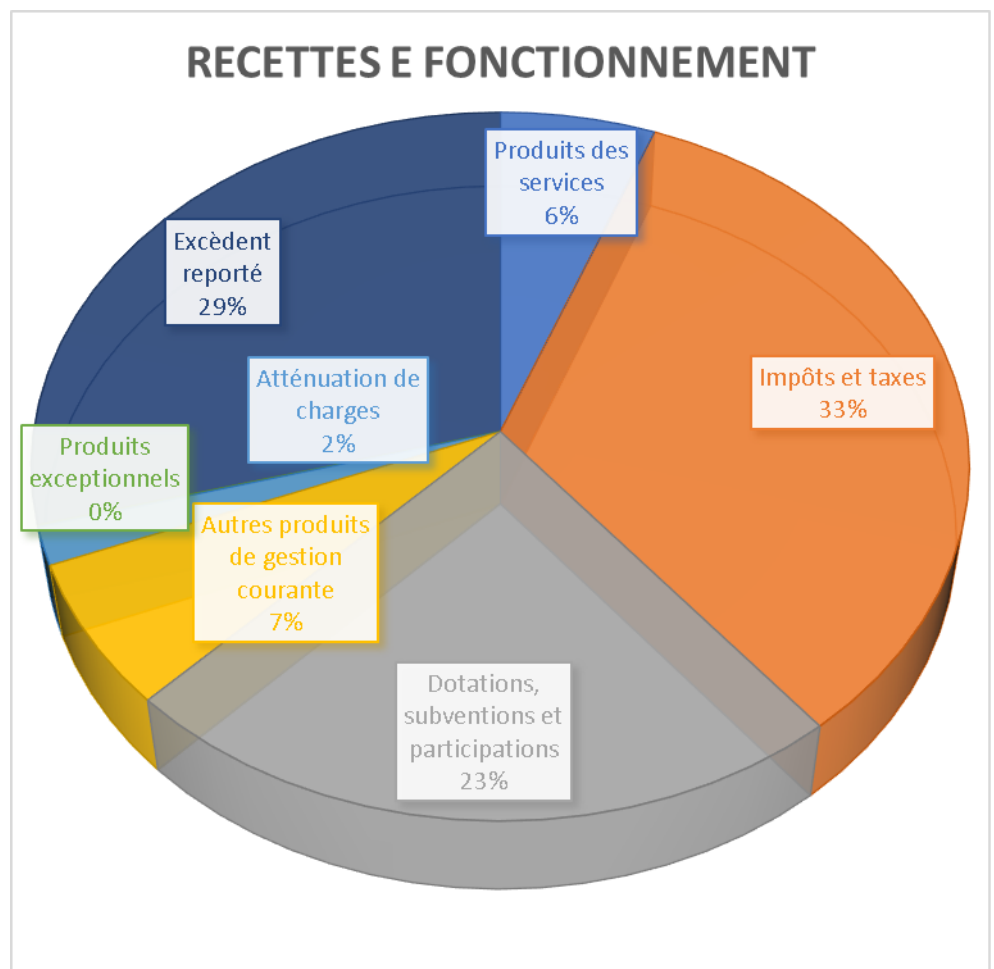
Remboursement
indemnités
journalières, maladie
du personnel,
contribution de la
poste

**70- Produits des
services : 41137€**

(en hausse due à une
bonne fréquentation
de la cantine, et de
vente de bois
communaux).

Concessions cimetière, cantine scolaire, taxe
d'affouage, redevance du domaine public, produits forestiers

73- Impôts et taxes : 231 295€



74-Dotations et participations : 161 990€

La dotation générale de fonctionnement est passée de 12000€ en 2010 à 61 466 € en 2018

75-Produits de gestion courante : 46 000€

Revenus des immeubles

77-Produits exceptionnels : 0 €

La section d'investissement s'équilibre en recettes et en dépenses à 266 891€

Les principales opérations d'investissement sont :

En dépense :

194 223€

-Remboursement
d'emprunt:**59 100€**

-Dépôts et
cautionnement :

1520 €

-Déficit 2017:

98 301 €

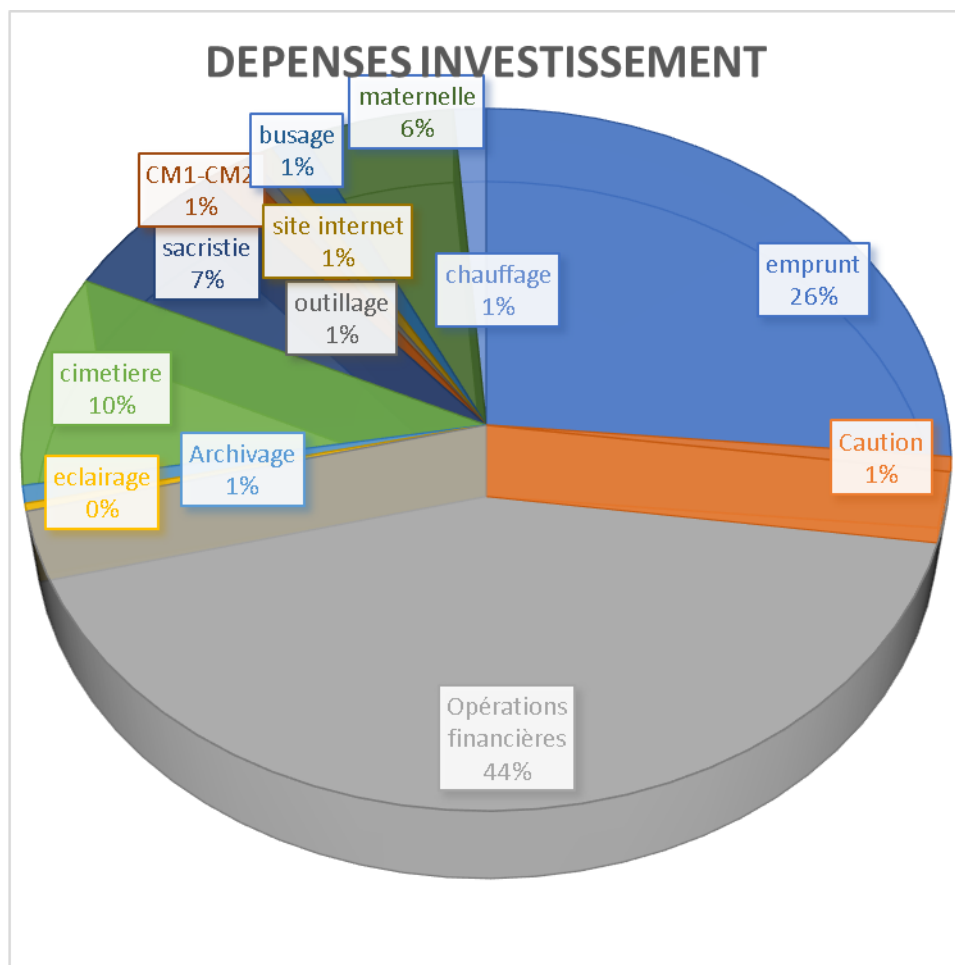
-éclairage public le
Roupoix **800 €** -

-Archivage Mairie
par le centre de
gestion :**1 800€**

-Voirie cimetière : 11
000 €

-Rénovation du toit
de la sacristie :

15 000€



Nouveaux programmes :

- Achat d'ordinateurs pour les CM1 -CM2 et d'un logiciel en maternelle : 3 000€

- Achat de matériel et d'outillage : 1 200€

- Création d'un site internet communal : 2 000€

- Busage et Nettoyage du Bief de Lagrelay : 3 000€ en partenariat avec le syndicat des Biefs.

-Réfection du mur du cimetière : 40 000€.

-Allée du cimetière : 11 000€

- Rénovation des peintures de l'école maternelle et du sol : **13 000€** (avec 4160€ de subvention DETR 2018).
- Rénovation du Garage de la Maison Gonnet **5 000€**.
- Installation d'un nouveau chauffage à la poste : **2 800€**.
- Rénovation des peintures de l'école maternelle et du sol : **13000€**
- Rénovation du Garage de la Maison Gonnet : **4000€**
- Installation d'un nouveau chauffage à la poste : **2 800€**

La section d'investissement est financée par les recettes suivantes pour un total de 266 891€ :

10-Dotations, fonds divers et réserves : 30 500€

dont le FCTVA : 28 500€ (Tva des investissements de 2016).

Et la Taxe d'aménagement : 2 000€

-Excédent de fonctionnement capitalisé: 98 301€

165-Dépôt et cautionnement : 1520€

13-Subventions : 11670 € dont

-Subvention Conseil départemental : 8 130€

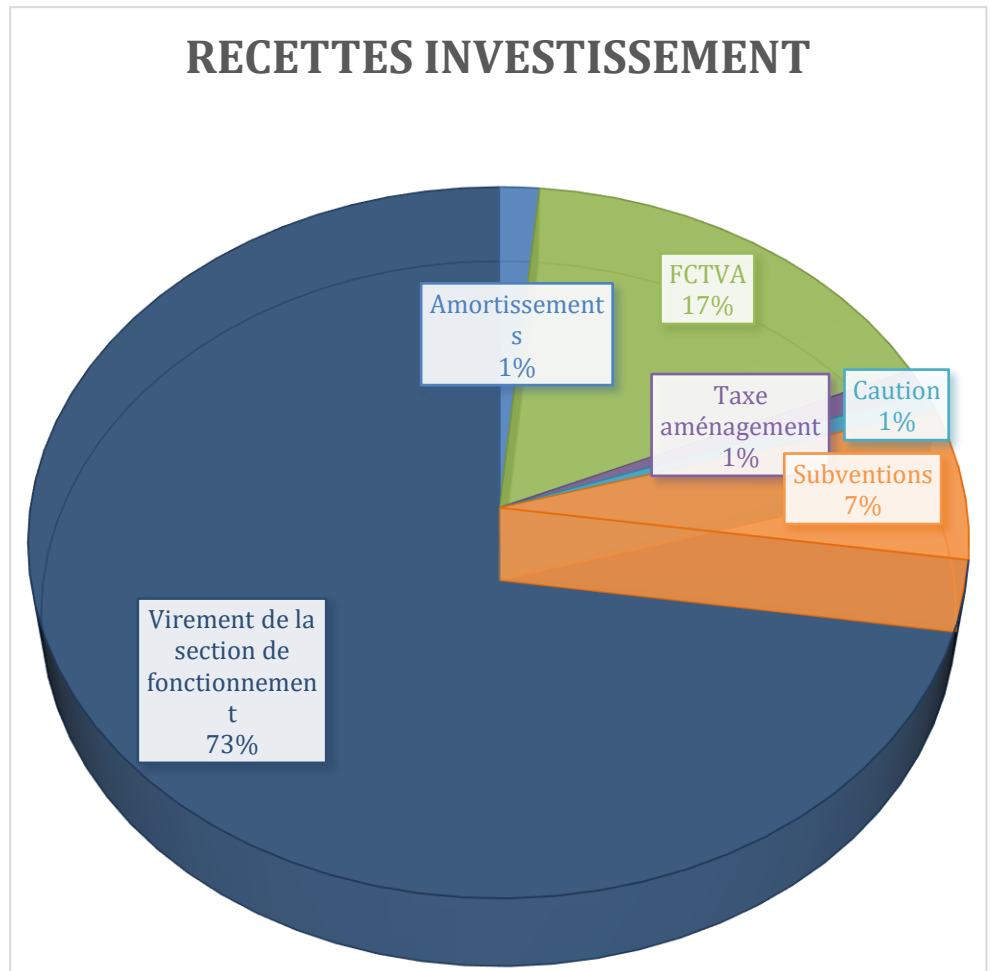
- Fondation du patrimoine 3540€ (dons et participation de la Fondation).

Non prévu au Budget :

-DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) pour les peintures de la maternelle de 4160€ nous a été attribuée.

.040-Amortissement : 2540€

021-Virement de la section de fonctionnement à l'investissement : 122 990€.



Investissements de la communauté de communes sur notre commune :

Voirie : le montant d'investissement sera de **27 806€** sur notre commune avec
-l'impasse du Lavoir
- la rue de Niordes.

Le Panneau du centre Bourg sera changé par la commission Tourisme pour un montant de 2000€.

Budget 2018 de La communauté de Communes Terres de Bresse

Le budget de l'année 2017 fait apparaitre un résultat d'ensemble de **961 881.21 €** ; avec un excédent de fonctionnement de **1 647 359.35€** et un déficit d'investissement de **685 478.14€**.

Le budget 2018 s'élève à **6 557 720€** en recettes et dépenses de fonctionnement et à **3 197 533€** en dépenses et en recettes d'investissement.

Les différents investissements de la communauté de communes en 2018 sont les suivants :

- . -Matériel informatique : **17 000€**
 - L' élaboration du PLUI plan local d'urbanisme intercommunal : **200 000€** ;
 - Les actions aux seniors : **4 300€**
 - L' espace enfance jeunesse de Cuisery : **26 500€** ; l'espace enfance jeunesse de Saint Germain : **18 500€**
 - Le programme de Voirie : **807 250€**,
 - Le développement des zones économiques : **380 000€**,
 - Le Moulin de Montgay **15 000€**, la zone humide:**60 000€**,
 - L' aménagement des bords de Seille de Louhans à Cuisery : **250 000€**.
 - Tourisme et aménagement des chemins pédestres de la Bresse à Cluny **35 000€**.
 - Le déploiement de la Fibre : **300 000€**
 - Les opérations financières : **1 083 483€** (emprunt **224 000€**, déficit d'investissements **685 478.14€**, dépenses imprévues **140 000€**) ;
- Retrouvez toutes ces informations sur le site internet de la Communautés de Communes.

Au sein de notre collectivité :

Secrétariat :

Notre nouvelle secrétaire de mairie Cécilia TISSOT a pris ses fonctions le 26 février dernier. Elle est venue dans notre collectivité par voie de mutation en poste à l'intercommunalité de Bresse Louhannais Intercom. Issue du parcours de formation des secrétaires de Mairie dispensée par le Centre de Gestion, elle a commencée par des remplacements à la Commune de Simandre, Loisy, Flacey, Menetreuil.



Impôts à la source :

La commune sera aussi dans l'obligation d'appliquer le prélèvement à la source des Impôts à tous nos agents via la dématérialisation (c'est-à-dire de manière informatisé et sécurisé sur le portail Net entreprises).

Archivage Mairie :

Le précédent toilettage des archives de Mairie datant de 2001, nous avons choisi de renouveler cette opération. Sachez que l'équivalent de 6mètres 79 de documents détruit et 13 mètres 54 d'archives communales ont été inventoriés et reconditionnés, lors de cette opération menée par le centre de gestion en avril (dans la moyenne des communes de même taille selon l'archiviste).

Cantine scolaire de Loisy

En juin 2015 je vous présentais un bilan de la cantine scolaire avec un coût du repas à 5 €70. En collaboration avec la commune de Huilly, nous avons décidé de trouver des solutions afin de diminuer ce déficit.

Le changement de la formule des inscriptions qui se fait dorénavant au mois a permis

- de faire des achats groupés

- de faire moins de gaspillages et de rationalisés les commandes.

Des effectifs à l'école en hausse ainsi qu'une fréquentation plus stable et régulière de ce service engendrent ainsi une diminution du déficit du service.

En outre, cela permet d'engager un agent ponctuellement ; elle renforce l'équipe de service lorsque la fréquentation dépasse les 70 inscrits journaliers.

En effet la fréquentation moyenne est passée de 55 enfants à 67 enfants par jour soit de 7003 repas en 2014 à 9204 repas servis en 2017.

L'effet est une belle réussite sans toucher à la qualité des repas .En 2017 le déficit s'élève à 2420€ contre 6727€ en 2016 et 8603€ en 2015 et 2014.

Les 2 communes savent que des investissements seront à venir dans ce service mais il réitère leur soutien à hauteur de 26 centimes par repas afin d'aider les familles.

Le SIVOS

La rentrée 2018-2019

Le rythme de l'école a Loisy et Huilly change en septembre 2018

Après un passage à la semaine de 4 jours $\frac{1}{2}$ il y a 3 ans conformément aux textes de l'éducation nationale, il a été proposé de pouvoir revenir à 4 jours.

Après une concertation des parents, enseignants et agents, il a été décidé de revenir à la semaine de 4 jours et de faire évoluer les horaires de l'école. Les points relevés qui ont permis ces changements sont principalement que les enfants sont plus réceptifs le matin, et que l'organisation de la cantine permet une pause méridienne plus courte.

En septembre, les élèves de Loisy commenceront le matin 8h45 pour finir à 12h00.

L'après-midi, il n'y aura plus de temps d'animation périscolaire et les enfants auront classe de 13h30 à 16h15. Les horaires de l'école de Huilly restent toujours décalés de 10 minutes. Les horaires du bus sont adaptés en fonction le matin et le soir avec un passage 15 minutes plus tôt. La garderie ouvrira les 4 jours à 7h30 pour finir à 18h00 tous les jours.

Fermeture de la 5eme classe : En 2015 le nombre d'élèves au sein du RPI était de 112 élèves, nous savions que nous ouvririons cette classe pour 3 ans et la fermeture ce confirme au regard du nombre d'enfants inscrits. L'effectif total du RPI chute à 96.

Je tonds, je taille, je jardine est de retour

Rappel :

La tonte des pelouses et autres détritiques ne sont pas à déposer sur les dessertes communales, en effet cela entrave le travail des agents et peut engendrer des casses de matériels. Aussi je vous demande de changer vos pratiques en utilisant soit la déchetterie, soit vos composteurs. Nous resterons ainsi les premiers acteurs de notre environnement.

Pensez à respecter aussi la tranquillité de vos voisins et respectez les heures et jours de tontes ainsi que l'interdiction de brûler des déchets verts. (Circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 du règlement sanitaire départemental de Saône et Loire).



Une association à votre service :

Depuis plus de 70 ans, l'ADMR œuvre pour le bien être de l'ensemble de la population et ce, de la naissance à la fin de vie.

Deux grands axes :

- Des services spécialisés auprès de la personne âgée ou des personnes en situation de handicap : ménage, entretien du linge, courses, aide aux repas, accompagnement, portage de repas, téléassistance FILIEN, etc...

- Des services spécialisés auprès de la famille : garde d'enfants, naissance multiples, maladie d'un parent, etc..

Le bureau de l'ADMR vous accueille à Cuisery au 87/89 rue neuve :

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h.

Lundi-Mardi et jeudi de 13h30 à 16h

Le saviez-vous ?

L'ADMR de Cuisery rayonne sur plusieurs communes, à savoir Ormes, Simandre, Lacrost, Prety, La Truchère, Cuisery, L'Abergement de Cuisery, Loisy, Brienne, La Genête, Jouvençon Huilly Sur Seille et Rancy.

Pour les joindre : tel : 03 85 32 36 98 - mail : info.cuisery@fede71.admr.org

Bibliothèque

Depuis son ouverture en janvier 2017, la bibliothèque se porte bien. Elle compte 125 lecteurs et un nombre impressionnant d'ouvrages donnés (près de 4500). Les statistiques réalisées depuis janvier 2018 nous permettent d'établir que 215 prêts ont été effectués à ce jour.



Un Budget alloué par la mairie en 2017 nous avait permis d'acheter une vingtaine d'ouvrages de littérature jeunesse qui ont eu beaucoup de succès auprès des classes de CM1/CM2 lors de leur visite mensuelle avec leur enseignant. Celui de 2018 sera consacrée à l'achat de livres « large vision » à l'attention de ceux de nos lecteurs qui ont du mal à lire les tout petits caractères.



Nous avons environ 600 ouvrages en Anglais et ceci nous a incitées à instaurer une rencontre mensuelle avec ceux qui souhaitent lire dans la langue de Shakespeare, soit parce qu'ils sont anglais habitant la région ou en vacances, soit qu'ils souhaitent se perfectionner en langue anglaise. Ces rencontres, nommées « Books & Coffee », se déroulent au restaurant Le Loisy dans une ambiance sympathique et agréable et elles se terminent, pour ceux qui veulent « profiter de l'occasion » par un succulent repas ! Salle Claire Joie où de nouveaux rayonnages sont venus harmonieusement compléter les précédents.

Annie et Marie-Claude

Books and coffee

Salle Claire Joie

Traditionnel Vœux de Madame le Maire le 14 janvier 2018 :

Comme chaque année, les vœux de Madame le Maire se sont déroulés à la salle des fêtes Plissonnier. Mais cette année un vent de changement flottait sur l'assistance. En effet, les habitants et les conseillers ont dû dire au revoir à Valérie Bois, secrétaire à Loisy depuis 2005. Elle fut remerciée, comme il se doit pour le travail accompli avec son égal enthousiasme et son professionnalisme.

Nous souhaitons la bienvenue à Cécilia Tissot, qui a repris le flambeau depuis.

Loto APE

Le 28 Janvier, l'APE du RPI Loisy/Huilly a organisé son loto annuel à la salle des fêtes Plissonnier.

Encore une fois avec une salle pleine de nombreuses personnes sont venues tenter leur chance !



Les Pompiers

Le 11 Février les sapeurs -pompiers organisaient leur vente de boudin (environ 155Kg) et de fromage de tête à l'ancienne. Comme à chaque fois ils se sont levés très tôt pour tout préparer !

Le 18 février à la salle des fêtes de Loisy : Après-midi jeux !

Une bonne après-midi pour tous les amateurs de jeux de cartes et autres stratégies, habilités et réflexions. L'odeur des crêpes stimule encore davantage l'esprit de compétitions mais surtout de partage et de joie. A renouveler!!

Carnaval

Le 10 Mars l'APE a organisé son carnaval, qui cette année a été pluvieux et glacial ! Néanmoins cela n'a pas découragés petits et grands venus nombreux défiler pour ensuite bruler monsieur carnaval ! Le rassemblement c'est terminé à l'intérieur de la salle des fêtes d'Huilly où était vendu boissons, restauration, tartes au profit des élèves du Sivos Loisy /Huilly.



Bréchets à la cabane des chasseurs :

Le 8 avril a eu lieu la traditionnelle vente de bréchets à l'initiative de l'association des chasseurs "la Faisane". C'est 170 kg de bréchets vendus, avec toujours beaucoup d'adeptes. Un franc succès pour ce qui est dorénavant un délicieux rendez-vous annuel.

RESTAURANT : Le LOISY, un an déjà !

Le 10 avril, nous avons fêté l'anniversaire d'ouverture de restaurant. Les gérants Cyril Blanc et Noémie Maltin ont souhaité partager ce moment avec, la municipalité, les présidents d'associations, leurs fournisseurs, les artisans, leurs clients, amis et famille. Une année qui a démarrée sur les chapeaux de roue !

Cyril et Noémie souhaite donc partager ce message : « Merci à tous les clients et à tous ceux qui font vivre cet établissement ».

Cérémonie du 8 mai :



Une belle mobilisation pour ces commémorations de 2018. Les habitants, les pompiers, l'association des anciens combattants et bien sûr l'harmonie de Branges pour rythmer le souvenir. Le verre de l'amitié a clôturé ce moment de recueillement sous le soleil.



Fleurissement : Le renouveau !

Deux embellissements dans la commune, tout d'abord le changement des rosiers sur le devant de la mairie. Les employés municipaux en ont profité pour rafraîchir la peinture.

Puis les petites haies aux abords de l'église dans une nuance de couleurs sobres.

Comme tous les ans, la commune se fleurit dans un moment de partage où chacun est invité à venir donner sa teinte et sa pensée !!



Harmonie de LACROST

Le 15 Mai, nous avons accueilli à la salle des fêtes la répétition de l'Harmonie, les 30 musiciens ont régalié la quinzaine de spectateurs en présence du maire de LACROST et de LOISY .Un concert d'une heure trente qui a réchauffé les cœurs et permis d'oublier le violent orage de ce mardi soir pluvieux.

La randonnée pédestre du Foyer rural

Le 21 mai 148 marcheurs sous un beau soleil et un air frais se sont donnés rendez-vous à la salle des fêtes pour parcourir la campagne de LOISY, SIMANDRE et CUISERY sur des parcours de 11 et 17 kilomètres. Un ravitaillement à Trésoir et un repas champêtre à l'arrivée étaient organisés, concoctés par tous les bénévoles du Foyer rural.

L'association des parents d'élèves.

Concours de Pétanque

Le 26 mai l'APE du RPI Loisy/Huilly a organisé son concours de pétanque. C'est encore une fois avec le beau temps et en évitant les orages, que 28 doublettes se sont disputées sur le parking de la salle des fêtes de Loisy. Restauration rapide et boissons fraîches étaient vendues sur place.



Mairie de LOISY

**Compte rendu sommaire de la séance du Conseil
Municipal du 2 février 2018.**

Porté à l'affichage 7 février 2018.

Le Conseil Municipal réuni le 2 février 2018, à 20H30, sous la Présidence de Mme Isabelle BAJARD, Maire :

- **ADOpte** à l'unanimité, le compte rendu de conseil du 15 décembre 2017,
- **ACCEPTE** l'ajout d'un point à l'ordre du jour : acceptation d'un devis pour le changement d'une chaudière dans un logement communal,
- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise Delorme pour le changement d'une chaudière dans un logement communal pour 4 870 € HT (soit 5 137.85 € TTC),
- **DECIDE** de la modification suivante du tableau des effectifs :
Suppression du Poste de rédacteur principal de 2ème classe – temps hebdomadaire de 35 H.
Création du poste d'adjoint administratif – temps hebdomadaire de 35 H.
- **DECIDE** de l'avancement au 5ème échelon de l'adjoint administratif en CDI,
- **DECIDE** de modifier le plafond d'encaisse de la régie cantine en le fixant à 6 000 €,
- **ACCEPTE** le devis présenté par Eurovia pour la réfection d'une allée du cimetière en enrobé pour un montant de 9 411.05 € HT (soit 11 293.26 € TTC),
- **DECIDE** du plan de financement suivant pour la réfection de la voirie cimetière :
Total = 9 411.05 € HT,
Subvention du Conseil Départemental = 2 352 € HT (soit 25 % du projet),
Autofinancement de la commune : 7 059.05 € HT,
AUTORISE Mme le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Conseil Départemental,
- **AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention avec la Fondation du Patrimoine afin d'obtenir le versement d'une subvention supplémentaire de 540 € pour les travaux de réfection de la toiture de l'église,
- **DECIDE** de demander une subvention au Conseil Régional pour les travaux de réfection de la toiture de l'église,
- **DESIGNE** Mrs RAVAT Georges et RABUT Christian comme représentants au SIABVT et M. BACONNET Jacky et Mme GOBIER Hélène comme membres suppléants,
- **DESIGNE** Mrs RABUT Christian et PAUTET Daniel comme représentants au Syndicat de la Bass Seille et MRS BOURCET Denis et BOUDIER David comme suppléants.

PREND CONNAISSANCE :

- De la tenue de la réunion de la CLECT,
- Du lancement de la campagne de stérilisation des chats en partenariat avec la Fondation 30 Millions d'Amis,
- De la décision d'une fermeture de classe par le DASEN et du retour à la semaine de 4 jours dès la rentrée scolaire prochaine,
- Du programme de rénovation des éclairages publics par le SYDESL.

République Française

Mairie de LOISY

*Compte rendu sommaire de la séance du Conseil
Municipal du 23 mars 2018.*

Porté à l'affichage 28 mars 2018.

Le Conseil Municipal réuni le 23 mars 2018, à 20H00, sous la Présidence de Mme Isabelle BAJARD, Maire :

- **ADOpte** à l'unanimité, le compte rendu de conseil du 2 février 2017,
- **ACCEpte** l'ajout d'un point à l'ordre du jour : remboursement de congés non soldés,
- **APPRouve** le rapport établi par la CLECT en date du 31/01/2018,
- **DÉCIDE** d'accepter la modification des statuts du SIVOM du louhannais tel que proposés,
- **DÉCIDE** d'indemniser la commune de Mervans à hauteur de 2/30^{ème} de l'indemnité touchée par un agent pour ses fonctions dans ladite commune,
- **DÉCIDE** de passer le loyer d'un logement à 420,00 € mensuels,
- **DÉCIDE** de renouveler la convention cantine avec le commune de Huilly-sur-Seille pour l'année 2018,
FIXE le montant de la participation d'Huilly-sur-Seille au fonctionnement de la cantine pour l'année 2018 à 1 210,28 euros,
- **DÉCIDE** de déposer un dossier d'aide dans le cadre de l'appel à projet 2018 auprès du département pour le mur du cimetière,
DÉCIDE du plan de financement suivant :
Coût total des travaux : 32 029.00 euros H.T.
Conseil départemental : 7 500.00 euros (soit 23.42 % du projet H.T.)
Reste à charge de la commune : 24 529.00 euros (soit 76.58 % du projet H.T.),
AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent à cette demande,
- **DÉCIDE** de déposer un dossier d'aide dans le cadre de la DSIL 2018 pour la rénovation de l'école maternelle,
DÉCIDE du plan de financement suivant :
Coût total des travaux : 10 400.42 euros H.T.
DSIL : 4 160.00 euros (soit 40 % du projet H.T.)
Reste à charge de la commune : 6 240.42 euros (soit 60 % du projet H.T.),
AUTORISE Madame le Maire à signer tout document afférent à cette demande,

PREND CONNAISSANCE :

- De l'invitation à visiter le Sénat,
- De la réunion budgétaire de Terres de Bresse,
- Des différents rapports et réunions des syndicats.

République Française

Mairie de LOISY
**Compte rendu sommaire de la séance du Conseil
Municipal du 6 avril 2018.**

Porté à l'affichage le 11 avril 2017.

Le Conseil Municipal réuni le 6 avril 2018, à 20 H, sous la Présidence de Mme Isabelle BAJARD, Maire :

- **ADOpte** à l'unanimité, le compte rendu de conseil du 23 mars 2018,
- **DÉCIDE** d'amortir les travaux du plateau absorbant sur 2 ans,

Sous la présidence de M. Didier BOIREAU, 2^{ème} adjoint,

- **VOTE** à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget assainissement,

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	1 118.48 €
Recettes	1482.51 €
Excédent de fonctionnement	364.03 €
INVESTISSEMENT	
Dépenses	1 453.57 €
Recettes	697.22 €
Déficit d'investissement	756.35 €
Excédent de fonctionnement reporté (2016 sur 2017)	11 367.16 €
Excédent d'investissement reporté (2016 sur 2017)	1 621.51 €
EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE	12 596.35 €

- **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion 2017 du budget assainissement présenté par M. le Receveur municipal,
- **VOTE** à l'unanimité le compte administratif 2017 du budget communal

FONCTIONNEMENT	
Dépenses	454 570.31 €
Recettes	523 869.24 €
Excédent de fonctionnement	69 298.93 €

INVESTISSEMENT	
Dépenses	156 594.07 €
Recettes	68 582.68 €
Déficit d'investissement	88 011.39 €
Excédent de fonctionnement reporté	229 793.63 €
Déficit d'investissement reporté	10 289.00 €
Transfert ou intégration de résultat par opération d'ordre non budgétaire (suite à la dissolution du SIVOS de Cuisery)	2 302.81 €
Affectation de résultat	98 300.39 €
EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE	203 094.98 €

- **APPROUVE** à l'unanimité le compte de gestion 2017 du budget communal présenté par M. le Receveur municipal,

Mme le Maire reprend la présidence,

- **DÉCIDE** à l'unanimité de ne pas modifier les taux des 3 taxes pour l'année 2018, la CFE étant maintenant perçue par la communauté de communes :

Taxe d'habitation : 16.52 %

Taxe foncière bâti : 15.41 %

Taxe foncière non bâti : 42.53 %

- **VOTE** à l'unanimité le budget communal pour 2018 qui s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT : 695 616 €			
DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère générale	160 203 €	Produits des services	41 137 €
Charges exceptionnelles	1 200 €	Impôts et taxes	231 295 €
Charges du personnel	155 653 €	Dotations, subventions et participations	161 990 €
Charges financières	15 600 €	Autres produits de gestion courante	46 000 €
Autres charges de gestion	124 922 €		
Dotations aux provisions	38 000 €		
Dépenses imprévues	40 000 €		
Atténuation de produit	34 508 €	Atténuation de charges	12 100 €

Virement à la section d'investissement	122 990 €		
Opérations d'ordre	2 540 €	Excédent reporté	203 094 €

SECTION D'INVESTISSEMENT : 267 521 €			
DÉPENSES		RECETTES	
Non individualisées	25 000 €	Amortissements	2 540 €
Toit église	15 000 €	Dons et subventions	3 540 €
Opérations financières	60 620 €		
solde d'exécution	98 301 €	FCTVA	28 500 €
Archivage mairie	1 800 €	Subvention	630
Rénovation peinture école maternelle	13 000 €	taxe aménagement	2 000 €
Mur cimetière	40 000€	Subvention département	7 500 €
Busage Lagrelay	3 000 €	Virement de la section de fonctionnement	122 990 €
Éclairage public	800 €	capitalisé	98 301 €
Dépenses imprévues	10 000€	Cautions	1 520 €

- **VOTE à l'unanimité** le budget assainissement 2018 qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 13 413 €

Section d'investissement : 1 955 € ;

- **ACCEPTE à l'unanimité** le devis de l'entreprise FAIVRE pour la réfection du mur du cimetière pour un montant de 32 029 € H.T.
- **ACCEPTE à l'unanimité** le devis de l'entreprise ACTIV'PAYSAGE pour la réfection de la haie du cimetière pour un montant de 900€ H.T. soit 1 080€ T.T.C.
- **ÉMET à l'unanimité** un avis défavorable sur le projet de planification des activités de soins du Schéma Régional de Santé

PREND CONNAISSANCE :

- Du budget de la communauté de communes Terres de Bresse,
- De la hausse prévisible des effectifs de l'école pour la rentrée 2018
- Que les travaux des roselières sont terminés
- Que les croix et poteaux incendie de la commune sont en cours de nettoyage
- Que la commune a été représentée lors de l'hommage au Colonel BELTRAME
- De l'assemblée générale de l'Agence Technique Départementale
- De l'avancement des travaux des commissions voirie, fleurissement et bulletin municipal

- Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de LOISY pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984. Mme Le Maire, Isabelle BAJARD.

République Française

Mairie de LOISY

Compte rendu sommaire de la séance du Conseil Municipal du 25 mai 2018.

Porté à l'affichage le 1^{er} juin 2018.

Le Conseil Municipal réuni le 25 mai 2018, à 20 H, sous la Présidence de Madame Isabelle BAJARD, Maire :

- **ADOpte**, à l'unanimité, le compte rendu de conseil du 6 avril 2018,
- **AJOute**, à l'unanimité, deux points à l'ordre du jour :
 - Encaissement d'un chèque d'Orange
 - Choix d'un prestataire busage du fossé à Lagrelay
- **AUTOrise**, à l'unanimité, Madame le Maire à encaisser un chèque de l'entreprise Orange suite à la résiliation des contrats pour un montant de 19,18€,
- **DÉCIDE**, à 14 voix pour et 1 abstention, de confier les travaux de réfection des murs et sols de l'école maternelle à l'entreprise BUCHAILLARD pour un montant de 10 400,42 € H.T.,
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de confier les travaux de réfection du toit du garage de la maison Gonnet à l'entreprise PERRAULT CHARPENTE pour un montant de 3 502,85€ H.T.,
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de confier l'équipement informatique de l'école à l'entreprise ERGOS INFORMATIQUE pour un montant de 3 325,00 € H.T.,
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de confier les travaux de réfection du chauffage de l'agence postale à l'entreprise LECUELLE pour un montant de 2 375,01 € H.T.,
- **DÉCIDE**, à 14 voix pour et 1 abstention, de confier la création du site internet de la commune à l'entreprise K2A Service pour un montant de 1 295,60 € H.T.,
- **À l'unanimité, ACCEPte** les conditions définies dans la convention signée avec le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne pour la valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » (CEE TEPCV),
 - **AUTOrise** Madame le Maire à signer la convention de regroupement,
 - **RECONNAIT** le Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne comme regroupeur pour cette opération,
 - **ACCEPte** les conditions financière énoncées dans la convention
 - **S'ENGAGE** à mettre en vente un certain volume de MWh Cumac au titre des droits acquis et enregistrés jusqu'à valorisation des CEE obtenus,
 - **S'ENGAGE** à respecter la date limite d'envoi des documents nécessaires au dépôt des CEE,
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de demander le remboursement des heures effectuées à la mairie de La Frette par l'un des agents communaux et **AUTOrise** Madame le Maire à signer toute convention ou tout document visant à percevoir ce remboursement,
- **DÉCIDE**, à l'unanimité, de ne plus assujettir le budget assainissement de la commune à la T.V.A.

PREND CONNAISSANCE :

- Des décisions du Maire,
- D'informations sur les travaux d'ENEDIS, qui risquent de perturber l'alimentation électrique dans les hameaux :
 - Le Chandelier, Le Jub, La Fay, Près de Loire, Bois La Croute et Votentenay du 4 au 8 juin,
 - La Condemine, Niorde, Le Moulin du 11 au 15 juin,
 - Plainchamp, La Grange Gaule, Moine Girard, Bellevue, Moiroux Moulin Chervet et Le Bourg en septembre octobre,
- D'informations sur la Loi de non cumul des mandats : Loi organique
- D'une note d'information de l'agence de l'eau sur l'usage de la fiscalité de l'eau,
- De la possibilité de mise en place par le centre de gestion d'un service de mutualisation d'un Délégué à la protection des données à caractère personnel (DPO), dont la nomination est rendue obligatoire par le Règlement européen relatif à la protection des données à caractère personnel (RGPD),
- Que l'entreprise BUCHAILLARD va effectuer les travaux de ravalement sur les huisseries de l'agence postale.

Vu par Nous, Isabelle BAJARD, Mme le Maire de la commune de LOISY pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1984.

Mme Le Maire, Isabelle BAJARD.

CALENDRIER 2018

Juin

- 15** Concert de la Chorale à la salle des fêtes
- 22** Fête de la Musique
- 23** Marché de la création artisanale au clair de Lune
- 29** Kermesse des écoles (à LOISY)

Juillet

- 28** Ball -Trap des Chasseurs

Octobre

- 7** Repas du CCAS
- 14** Puces des couturières -Foyer Rural

Novembre

Décembre

- 8** Banquet des pompiers

LES HORAIRES

Secrétariat de Mairie :

Tél. : 03.85.40.13.54

Email : mairie.loisy@wanadoo.fr

Ouverture :

Lundi-Mardi : 9h à 12h

Vendredi : 9h à 12 h et 13h à 18h

Le premier Samedi de chaque mois : de 9h à 12 h avec ou sans rendez vous

Permanences de Madame le Maire :

Le Mercredi et Vendredi après midi

Le Samedi matin

Agence Postale communale de Loisy :

Tél. : 03.85.27.04.37

Lundi 9h à 11h50

Mardi 13h30 à 16h20

Jeudi 13h30 à 16h20

Vendredi 13h30 à 16h20

Samedi 9h à 11h50

Déchetterie de Cuisery :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 14h à 17h

Samedi 9h à 12h et 14h à 17h

Fermeture à 18h en été (du 01 Avril au 30 Septembre)

Cette déchetterie dessert une population totale de 41 505 habitants ainsi que 47 communes. Les particuliers comme les professionnels peuvent venir y déposer les déchets.

Communauté de Communes : Un site internet de la communauté de commune sera opérationnel en juin 2018.

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Rue de Wachenheim

B.P. 23

71290 CUISERY

03 85 32 30 07

03 85 40 09 25

cc3s@orange.fr

Vous serez accueilli par Sandrine DIOGON et Séverine DUMON

Services Enfance et Jeunesse

Multi Accueil - Mme Stéphanie DOUDET - 03 85 40 19 76

Centre de Loisirs - Mme Vanessa MOREL ou Mme Christine RIDET -

03 85 40 18 54

Relais Assistants Maternels - Mme Anne-Marie FAVIER - 06 31 98 13 09

SIVOM du Louhannais

. Z.I. des Marosses 35, rue de la Quemine-71500 **BRANGES**

Standard / Comptabilité : 03 85 76 09 77 compta@sivom-louhannais.fr

Service Redevance : 03 85 76 09 44 redavance@sivom-louhannais.fr

Service Communication : 03 85 76 09 40 communication@sivom-louhannais.fr

Horaires d'ouverture des bureaux SIVOM : Lundi au jeudi : 08h00-12h00 et 13h30-17h00. Vendredi 8h00-12h00 et 13h30-16h00

Pompiers
SAMU - urgences médicales
Gendarmerie (24h/24)
Appel d'urgence à partir d'un portable 112

18
15
17



Gendarmerie de Cuisery
Association d'aide aux personnes âgées
Rue de l'Église à Cuisery
Violences conjugales
Serveur vocal Préfecture
(en cas d'intempérie, de crue ou de crise)
Centre antipoison Lyon
Centre grands brûlés Lyon
Enfance maltraitée
Drogue info service (appel gratuit)
EDF dépannage 24H/24
GDF sécurité dépannage
SAUR dépannage 24H/24
SPA Chatenoy le Royal
SPA animaux blessés, en difficultés
Chèques volés - opposition
Carte bleue visa en cas de perte, vol
Info Escroquerie

03 85 27 05 40

03 85 40 11 75

01.40.33.80.60

08 21 80 00 71

04 72 11 69 11

04 78 61 89 50

0 800 05 41 41

0 800 23 13 13

0 810 333 071

03 85 94 77 77

03 85 75 71 71

03 85 87 90 01

03 85 87 71 47

08 92 68 32 08

08 92 70 57 05

08 11 02 02 17